

# Découvrir la base de données Dalloz : accès et utilisation

## Partie 2

# Sommaire

1. Rechercher une référence de doctrine
2. Rechercher une référence de jurisprudence

## 1. Rechercher une référence de doctrine

Chemin 1 pour rechercher la référence de doctrine RTD civ.1998. obs J. Hauser

- RTD civ est l'abréviation de Revue trimestrielle de droit civil.
- Pour vous y retrouver dans les abréviations des revues, vous pouvez utiliser ce répertoire établi par l'université de Toulouse Capitole en cliquant sur ce [lien](#).
- Allez sur la page d'accueil de Dalloz en passant par le site de la bibliothèque universitaire.
- Allez dans la catégorie « approfondir ».
- Cliquez sur « revues »
- Cliquez sur « RTD civ. »
- Dans la marge à gauche, faites défiler vers le bas et recherchez l'année 1998.
- Cliquez sur « 1998 »
- Cliquez sur le n°1
- Trouvez la page 87 dans ce numéro et vous aurez trouvé votre article.
- Votre article se trouve au centre de la page.

Chemin 2 pour rechercher la référence de doctrine RTD civ.1998. obs J. Hauser

- RTD civ est l'abréviation de Revue trimestrielle de droit civil.
- Pour vous y retrouver dans les abréviations des revues, vous pouvez utiliser ce répertoire établi par l'université de Toulouse Capitole et cliquant sur ce [lien](#).
- Allez sur la page d'accueil de Dalloz en passant par le site de la bibliothèque universitaire.
- Cliquez sur l'icône avec une loupe à droite de la barre de recherche
- Dans l'onglet « critères de recherche avancée » en bas de la page, sélectionnez « revues dalloz ».
- Entrez le nom de l'auteur. Dans notre exemple c'est Hauser
- Sélectionnez le nom de la revue. Dans notre exemple c'est RTD Civ.
- Entrez l'année. Dans notre exemple c'est 1998.
- Entrez la page. Dans notre exemple c'est 87 ;
- Cliquez sur rechercher.
- Vous obtenez votre article de revue. Cliquez dessus pour le consulter.
- Votre article est au centre de la page.

- Dans la marge à gauche retrouvez le sommaire du numéro dans lequel se trouve votre article ainsi que tous les autres numéros de cette revue.
- Sur la droite, vous pouvez cliquer sur des liens. Ils vous mèneront vers les articles qui citent l'article que vous êtes en train de consulter.

#### Recherchez de la doctrine par mots clés

- Allez sur la page d'accueil de Dalloz en passant par le site de la bibliothèque universitaire.
- Entrez vos mots clés dans la barre de recherche
- Dans la marge à gauche, sélectionnez le filtre « revue ».
- Dans la marge à gauche, vous pouvez sélectionner une période dans le filtre « date ». Cela vous permettra d'affiner votre recherche.
- Cliquez sur l'article qui vous plaît et consultez-le.

## 2. Rechercher une référence de jurisprudence

Rechercher une référence de jurisprudence avec le numéro de pourvoi.

- Allez sur la page d'accueil de Dalloz en passant par le site de la bibliothèque universitaire.
- Sélectionnez l'onglet jurisprudence sur la page d'accueil. Il se trouve au-dessus de la barre de recherche.
- Vous êtes sur la page jurisprudence de Dalloz.
- Entrez le numéro de pourvoi dans la barre de recherche,
- Cliquez sur votre jurisprudence.
- Au centre de la page, vous retrouvez le texte de jurisprudence. Vous pouvez utiliser le sommaire pour le parcourir.
- Dans la marge à gauche, vous pouvez retrouver les décisions de justice similaire. Vous pourrez les comparer avec la jurisprudence que vous êtes en train de consulter.

Rechercher de la jurisprudence par mots clés.

- Allez sur la page d'accueil de Dalloz en passant par le site de la bibliothèque universitaire.
- Sélectionnez l'onglet jurisprudence sur la page d'accueil. Il se trouve au-dessus de la barre de recherche.
- Vous êtes sur la page jurisprudence de Dalloz.
- Entrez vos mots clés dans la barre de recherche.
- Dans la marge à gauche, vous pouvez utiliser le filtre « date ». Cela vous permettra de choisir une période pour affiner votre recherche.
- Dans la marge à gauche, vous pouvez utiliser le filtre « juridiction ». Cela vous permettra de choisir un tribunal ou une cour spécifique pour affiner votre recherche.
- Cliquez sur la jurisprudence qui vous intéresse.
- Au centre de la page, vous retrouvez le texte de jurisprudence. Vous pouvez utiliser le sommaire pour le parcourir.
- Dans la marge à gauche, vous pouvez retrouver les décisions de justice similaire. Vous pourrez les comparer avec la jurisprudence que vous êtes en train de consulter.

N'hésitez pas à passer à la bibliothèque ou à prendre contact avec nous si vous avez des questions !